

Intérêts de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 14

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Réunion de la Société fribourgeoise d'Éducation (suite). — Gymnastique scolaire. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite pour l'année 1905. — Conférence régionale du cercle de Charmey. — Examens des recrues. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Avis.*

Intérêts de la Société

Le Comité de la Société fribourgeoise d'Éducation s'est réuni à Fribourg, le 30 juillet dernier, sous la présidence de M. le chanoine Quartenoud. Le bureau de la Société pour l'année 1905 a été constitué comme suit : M. Barbey, inspecteur de la Broye, a été désigné comme président et M. Perriard, inspecteur de la Sarine, comme vice-président. Le secrétaire actuel, M. Crausaz, instituteur à Fribourg, est confirmé dans ses fonctions.

Le Comité a, en outre, décidé de mettre à l'étude la question

suivante : *L'enseignement de la géographie à l'école primaire.*
Elle sera traitée d'après le plan ci-après :

- a) La méthode nouvelle d'enseignement de la géographie.
- b) Adaptation de cette méthode aux trois degrés de l'école primaire.

RÉUNION

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à Fribourg, le 4 juillet 1906.

(Suite.)

M. de Vevey, directeur de l'Institut agricole de Péroilles. — J'ai lu avec infiniment de plaisir le rapport présenté sur les apprentissages. Comme je m'occupe aussi de cette question, je crois devoir vous en dire quelques mots. La lecture de ce rapport m'a laissé un sentiment agréable : c'est que le canton de Fribourg est, à l'heure actuelle, l'un des premiers de la Suisse au point de vue des apprentissages. Par la loi cantonale sur les apprentissages, élaborée il y a quelques années, nous avons certainement amené cette question à son maximum de développement, surtout en ce qui regarde l'enseignement professionnel.

Il y a quelques jours, je recevais la visite de M. Campiche, inspecteur fédéral des fabriques. Il me disait : « Chaque fois que je reviens dans le canton de Fribourg, je constate toujours avec plaisir le progrès des apprentissages. Nulle part je n'ai trouvé les écoles d'enseignement professionnel aussi développées sous tous les rapports. »

Cela dit, je me demande, après avoir pris connaissance du rapport et de ses conclusions, s'il n'y a pas lieu d'accepter tout ce qui nous est proposé.

Les conclusions me paraissent bonnes, rationnelles, raisonnables. D'un autre côté, le rapport présenté renferme beaucoup de choses excellentes. Il y a quelques points sur lesquels j'aimerais attirer votre attention, et, pour ne pas être trop long, je m'attacherai spécialement à vous dire quelques mots de l'apprentissage agricole.

L'agriculteur doit apprendre son métier s'il veut réussir. Il